



MAIRIE
DE
CLEMERY
54610

Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MARDI 6 AVRIL 2021

Présents : Jean Claude GRASSER, Céline PRUNIER, Marion THOUVENIN, Julie BOISSELIER,
Isabelle VIAUD, Michel CHEVALIER, Arnaud GAUDARD, Hubert DELATTE, Jean Michel THOUVENIN

Absents excusé(e)s : néant

Points de l'ordre du jour	Propositions	Décisions de l'Assemblée délibérante
1- Election du 1er adjoint et du 2ème adjoint.	<p>Suite aux démissions successives des deux adjoints nommés à l'issue des élections municipales de Mai 2020, le maire propose d'élire deux nouveaux adjoints. Au poste de 1er Adjoint, seule se présente Isabelle VIAUD</p> <p><i>Concernant l'élection du deuxième adjoint, celle-ci est rapportée car la Préfecture nous a informés qu'on ne peut pas élire deux adjoints avec un conseil municipal incomplet. On procédera donc à l'élection du 2ème adjoint au prochain conseil. (bis repetita)</i></p>	Isabelle Viaud obtient 8 voix et un bulletin blanc. Elle est élue à la majorité des voix
2- Attribution des délégations	<p>Isabelle Viaud, 1ère adjointe sera suppléante de droit à la Communauté de communes .</p> <p>Michel Chevalier devient délégué titulaire au syndicat intercommunal scolaire de la Seille, ainsi que correspondant de la défense nationale.</p> <p>Jean Michel Thouvenin devient suppléant au SIAP (Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de seille et Moselle)</p> <p>Les autres délégations des autres élus sont inchangées</p>	Avis favorable à l'unanimité des présents
3- Fixation du taux des indemnités des adjoints	<p>Le maire propose de reconduire les indemnités qui avaient été allouées à la 1^{ère} adjointe à savoir 6 % de l'indice 1027 majoré, ce qui lui attribue mensuellement une indemnité de 218.80 euros</p>	Avis favorable à l'unanimité des présents

4- Approbation du compte de gestion	Le compte de gestion fait par le trésorier de Pont à Mousson est présenté pour approbation au conseil municipal .	Avis favorable à l'unanimité des présents
5- Approbation du compte administratif	Le Maire présente le compte administratif 2020 qui est le reflet du compte de gestion. Il est excédentaire en fonctionnement pour 75 194,77 euros. Il est déficitaire en investissement d'un montant de 83 678.58 euros dû au retard de versement des subventions européennes et au paiement de la vente de la ferme.	Avis favorable à l'unanimité des présents
6- Vote de la fiscalité	Afin de dégager un produit au moins équivalent à celui de l'année passée, en tenant compte de la suppression de la taxe d'habitation qui était reversée aux communes, du reversement de la taxe départementale de la taxe foncière grevée d'une décote, il convient de revaloriser les taux communaux. Les taux seront donc de 32.53 % sur la TFB et 15.80 % sur le foncier non bâti pour tenir compte de ce nouveau calcul.	Avis favorable à l'unanimité des présents
7- Approbation du budget 2021	Le Maire présente le budget 2021 en équilibre en investissement à 440 635 euros et en suréquilibre de fonctionnement pour des recettes de 358 735.00 euros et dépenses de 332 475.00 euros. Des efforts ont été faits sur les dépenses de fonctionnement et des travaux envisagés ont dû être reportés.	Avis favorable à l'unanimité des présents
8- Souscription d'un prêt à court terme auprès du crédit agricole	Afin de pouvoir finaliser l'opération de la ferme en attendant la vente officielle, le maire propose de souscrire un emprunt à court terme sur 36 mois à 0.98% qui sera remboursé au fur et à mesure de la perception des taxes d'aménagement sur les nouvelles constructions .	Avis favorable à l'unanimité des présents
9- Nouveau marché d'assurance santé CDG54	Le CDG 54 sollicite notre accord pour une mise en concurrence dans le cadre d'un nouveau marché d'assurance santé.	Avis favorable à l'unanimité des présents
10- Convention de mise à disposition de mobilier scolaire	La communauté de communes, dans le cadre de sa prise de compétence s'était vue confier la responsabilité du mobilier scolaire. Suite à une modification du règlement, celui-ci est restitué aux communes sous forme d'une convention de mise à disposition à titre gratuit	Après lecture du rapport l'assemblée approuve les termes de la convention et autorise le maire à la signer.
11- Mise à disposition gratuite de locaux scolaires	La communauté de communes propose une convention de mise à disposition de locaux scolaires à des associations à titre gracieux, les frais de nettoyage incombant à la commune.	Refus à l'unanimité de la présente convention.
12- Revalorisation des loyers 2021	Vu la faible augmentation des indices du coût de la construction, le maire propose de ne pas actualiser les loyers pour 2021.	Avis favorable à l'unanimité des présents

<p>13- Informations :</p>	<p>13-1 : Avis négatif sur CU La commune avait déposé un certificat d'urbanisme sur la parcelle contigüe au presbytère et s'est vue opposer un refus du fait de la présence d'une ferme à moins de 50 Mètres. L'objectif était de réaliser les travaux de mise aux normes des toilettes de la salle Jeanne d'Arc.</p> <p>13-2 : Vaccinations COVID : Après enquête auprès des 22 personnes de plus de 75 ans, 3 personnes de Clémery ont été vaccinées à Pont à Mousson à la diligence de la CCSGC qui a mis à disposition un TEDDY-BUS.</p> <p>13-3 : Résidence de la Louvière : La société FONCEA qui a été retenue pour l'aménagement de la nouvelle résidence présentera à la commission habilitée son plan d'aménagement en mairie le vendredi 16 Avril.</p> <p>13-4 : Corinne Fétique des Jardins de Philibert qui propose des paniers de légumes a sollicité la mairie afin de pouvoir les déposer, salle de réunions le Mardi soir.</p>	
----------------------------------	--	--

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Clémery, le 12 Avril 2021

Le Maire Jean-Claude GRASSER